

AVENANT
à la convention Armées-collectivités
signée le 14 avril 2023

ENTRE

LE MINISTERE DES ARMEES ET DES ANCIENS COMBATTANTS DANS LE DEPARTEMENT DE L'EURE

ET

LES COLLECTIVITES SIGNATAIRES DE L'EURE

La collectivité ci-dessous adhère à la convention signée le 14 avril 2023 à Evreux.

Fait à, le, en 3 exemplaires originaux.

Pour le ministre des Armées dans le département de l'Eure

représenté par monsieur le colonel Christophe PIUBENI,

délégué départemental de l'Eure

Commandant de la base de Défense d'Evreux

Commandant de la base aérienne 105 Evreux-Fauville

(Cachet et signature)

Pour la communauté de communes du pays du Neubourg

Représentée par son président, monsieur Jean-Paul LEGENDRE

Dûment habilité par délibération du conseil communautaire en date du 09 décembre 2024

(Cachet et signature)